

BESANÇON Santé

Handicap : la place de la famille au cœur des débats

L'Association d'hygiène sociale de Franche-Comté a mis en place un Conseil de vie sociale qui permet de se pencher sur différentes réflexions entre les professionnels de santé et les familles.

Afin de mieux comprendre les attentes de la famille, depuis 2012, l'Association d'hygiène sociale de Franche-Comté (AHS-FC) a mis en place un Conseil de vie sociale (CVS) associatif réunissant les présidents de CVS, les représentants des familles et les professionnels de ses établissements et services. Ce groupe de réflexion propose tous les deux ans une journée thématique construite à partir des attentes et souhaits exprimés lors des différentes instances de participation.

La journée de novembre a proposé d'aborder deux sujets au cœur des préoccupations familiales : « La place de la fratrie » et « L'Après nous », autrement dit après le décès des parents.

Des thèmes très riches qui

auront permis de poser de nombreuses questions : « L'enfant aura-t-il assez de subsides pour vivre au quotidien et au niveau affectif, moral et humain ? », « qui va s'occuper de sa tendresse, de son accompagnement physique, des sourires et lui tendre la main ? ».

Dernières volontés

« C'est un vide difficilement supportable » commentaient les parents d'enfants en SH. La réponse donnée par les directeurs généraux de l'AHS-FC a réussi à apaiser, un petit peu, cette crainte légitime : l'aidant dans les instituts peut aimer et montrer ses affects envers une personne accueillie. Une réponse qui autorise pourtant, et de façon officielle, l'aidant au sens large, à répondre aux dernières volontés des familles envers une personne en situation de handicap.

Ces dernières volontés doivent devenir un héritage entre une famille, l'adulte en SH et les aidants professionnels des structures. C'est un contrat social,



Christine, maman de deux enfants en situation de handicap, a participé à la réflexion.

entre les familles et les associations, qui a été déclaré lors de cette journée.

Christine, maman de deux enfants en situation de handicap, a tenu à témoigner au sujet de la

place de la fratrie : « Pour une fille, avoir sa grande sœur en situation de handicap, ce n'est pas simple, surtout avec le regard des autres face à cette sœur qui ne parle pas mais qui bouge

« Pour une fille, avoir sa grande sœur en situation de handicap, ce n'est pas simple, surtout avec le regard des autres. »

Christine Maman de deux enfants en situation de handicap

et qui s'exprime différemment. Pour les sorties, il faut trouver un mode de garde pour que la petite sœur puisse vivre comme les autres enfants. Mais pour autant, les deux sœurs sont sœurs et se chamaillent comme les autres enfants et se cherchent pour s'assurer de la présence de l'autre. Elles s'embrassent et se tiennent la main. C'est une grande préoccupation des familles.»

BESANÇON Education

Au collège Voltaire, on rentre chez soi les « Devoirs faits »

« Je passe tous les soirs environ 1 h 30 pour faire mes devoirs » confie Ayline élève de 3^e au collège Voltaire. Elle poursuit : « Mes parents m'ont parlé du programme "Devoirs Ffaits" et j'ai décidé de venir. Ça permet de réduire le temps de travail à la maison ». Melinda, sa copine explique : « Les parents ne peuvent pas toujours aider. Ici on est soutenus, les profs sont disponibles ». Il est 13 h 30, ambiance studieuse dans cette salle de classe lumineuse, équipée d'outils numériques. Une dizaine de collégiens planchent sur leurs devoirs encadrés par deux professeurs.

Le dispositif est en place depuis début novembre. Jean-François Chanut, recteur de l'académie de Besançon et Jean-Marie Renault inspecteur d'académie, se sont spécialement déplacés ce 23 novembre pour s'entretenir avec les élèves et les profs.

« Cela permet d'offrir les mêmes chances de réussite à tous. Nous



Une centaine de collégiens ont répondu à l'appel du programme «Devoirs faits».

attendons beaucoup de ce projet. Une enveloppe spécifique sera allouée aux établissements » a déclaré Jean-François Chanut.

Isabelle Lecomte, principale du collège, est optimiste : « Le dispositif a été rapidement plébiscité. On a sollicité 120 familles et une

centaine de collégiens ont répondu présent. 20 % de nos effectifs sont concernés. Nous privilégions les élèves qui en ont le plus besoin. Les élèves peuvent faire leurs devoirs les lundi, mardi, jeudi et vendredi entre de 13 h à 14 h et le soir après 16 h. »

ENFANCE

BESANÇON

Les droits de l'enfant célébrés en famille

Les enfants étaient à l'honneur à la MJC Clairs-Soleils, pour célébrer leurs droits. À l'initiative de la Ville, des Francas du Doubs, en partenariat avec l'Unicef, cette manifestation marquait le temps fort d'un programme d'actions solidaires jalonné de spectacles, jeux, concerts, cinéma et conférences qui se sont déroulés du 24 octobre au 22 novembre pour rappeler haut et fort les droits des enfants : éducation, soin, protection... et ce quel que soit l'endroit du monde où ils naissent. « Des droits qu'il faut, hélas, toujours rappeler » souligne Mireille Silvant, présidente de l'Unicef Franche-Comté.

Les enfants étaient « rois » et prenaient volontiers la parole pour s'exprimer lors d'activités ludiques comme l'atelier écriture. Avant d'écrire, ils ont écouté attentivement les conseils de l'animateur José Shubgu. Parents et enfants ont joué le jeu et chacun était invité à construire un récit : « Fabriquer des histoires devient plus facile, lorsque l'on s'amuse et que l'on prend du plaisir » soulignait l'animateur. Coté participants, la famille Nguyen Truc (NDLR : notre photo), venue « au complet », se félicitait de participer à cette journée, qui met en lumière une noble et fondamentale cause.

« Pour nous parents, c'est très important de partager des activités avec nos enfants » a conclu Carine, la maman.



La famille Nguyen Truc a contribué avec bonheur à cette célébration des droits de l'enfant.